



Direction de la santé

Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie française

Données du 9 au 22 octobre 2017 (semaines 41 et 42)

Communiqué de presse

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins sentinelles et des laboratoires.

Evolution du nombre de cas déclarés, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Dengue	Modérée	→
Leptospirose	Faible	→
Grippe	Modérée	↗
Diarrhée	Faible	↘

Concernant les autres pathologies surveillées, aucune particularité n'est à mentionner.

Grippe

Début d'une nouvelle épidémie de grippe. En semaines 41 et 42 :

- 147 cas ont été signalés par les médecins du réseau sentinelle
- 10 prélèvements de grippe A(H3N2) positifs durant cette quinzaine.

Recommandations

- Tenir les personnes fragiles (âgées, en ALD = carnet rouge, obèses, femmes enceintes) à distance des personnes malades
- Dans les lieux publics, à proximité d'une personne visiblement malade, se détourner si elle tousse ou éternue
- Eternuer dans sa manche ou en se couvrant la bouche avec un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique, puis le jeter à la poubelle
- Se laver les mains fréquemment, notamment après avoir éternué ou s'être mouché, et après être passé par des lieux très fréquentés (bus, salle d'attente...).

La campagne de vaccination en Polynésie française contre la grippe saisonnière a débuté et se prolongera jusqu'au **31 Janvier 2017**. Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant.

Méningite à éosinophile

Depuis le début de l'année 2017, 9 cas confirmés et 9 cas possibles ont été déclarés, dont 10 au mois d'octobre. Les cas étaient localisés à Papeete-Faa'a (5 cas) et à la Presqu'île (5 cas). L'évolution des cas était systématiquement favorable.

Prévention de la méningite à éosinophile

- Eradiquer l'escargot *Achatina fulica*
- Contrôler la pullulation des rongeurs (rats) par la gestion des déchets.
- **Eviter de consommer les crustacés crus et non préalablement congelés : chevrettes (notamment dans le Taïoro)**, escargot, mollusque d'eau douce. Ils doivent être cuits ou congelés plus de 24 heures avant d'être consommés.
- Surveiller ce que les enfants mettent dans leurs bouches en évitant qu'ils jouent avec des escargots ou des limaces.
- S'assurer que les enfants se lavent les mains après avoir joué par terre.
- Laver soigneusement les végétaux et tout ce qui aurait pu être souillé.

Dengue

Le nombre de cas confirmés par les laboratoires s'élève à 16 (8 cas en semaine 41 et 8 cas en semaine 42). Pendant cette période, les cas confirmés étaient localisés à Tahiti, Bora Bora, Raiatea, Rikitea et Tahaa. Parmi les 22 cas confirmés :

- 62,5 % étaient des enfants de moins de 15 ans
- 9 cas ont été sérotypés DENV-1
- 3 enfants ont été hospitalisés.

Lutte contre la dengue

- élimination des gîtes larvaires en supprimant ou protégeant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine
- utilisation de moyens de protection individuelle : répulsifs anti-moustiques, moustiquaires...

Prévention du sérotype 2

En Polynésie Française, la dernière épidémie liée au sérotype 2 date de 1996, puis ce sérotype a ensuite circulé jusqu'en 2000. Une grande partie de la population n'est donc pas immunisée contre le virus. La **réintroduction du virus au Fenua pourrait entraîner une épidémie.**

La Polynésie française est actuellement à risque particulier d'introduction de la dengue de type 2 du fait que ce virus circule dans plusieurs îles du Pacifique.

La Direction de la Santé invite les personnes à **consulter rapidement un médecin** en cas de fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale et de douleurs musculaires et articulaires. La consultation permettra de confirmer le diagnostic et de déclencher l'ensemble des mesures de lutte contre les moustiques porteurs du virus sur le terrain.

Leptospirose

Un cas de leptospirose a été déclaré durant les semaines 41 et 42. L'activité est stable par rapport à la quinzaine précédente. Depuis janvier, la majorité des cas se trouve à Tahiti et à Raiatea.

Recommandations

- consultation médicale en urgence dès les premiers signes.
- protection des plaies avec un pansement imperméable
- limitation des contacts avec la boue et l'eau douce : porter des bottes, ne pas se baigner aux embouchures des rivières
- dératisation et contrôle des pullulations de rongeurs par la gestion des déchets

Diarrhée

Le nombre de cas déclarés s'élève à 71 (41 cas en semaine 41 et 30 cas en semaine 42) dont 53,5 % d'enfants de moins de 4 ans. L'activité est en diminution par rapport à la quinzaine précédente.

Les toxi-infections alimentaires collectives doivent être déclarées au Bureau de veille sanitaire (BVS).

Recommandations

- lavage des mains fréquent, et notamment après être allé aux toilettes.
- dans l'entourage d'une personne malade, nettoyage et désinfection des toilettes et des poignées de portes chaque jour.
- en cas de diarrhées et/ou vomissements, réhydrater la personne et consultez un médecin.

Gastro-entérite à Salmonelle

Durant cette quinzaine, 2 cas confirmés de salmonellose ont été déclarés au BVS.

Recommandations

- Hygiène : lavage des mains après être allé aux toilettes.
- La consommation de plats préparés doit respecter les chaînes du chaud (maintenir à +63°C avant de les servir) et du froid (entre +2°C et +8°C).
- Les volailles doivent être consommées bien cuites.
- Les œufs doivent être consommés de préférence bien cuits. Les préparations à base d'œufs non cuits doivent être réalisées avec des œufs dont la provenance est connue, le moins longtemps possible avant leur consommation et maintenues à +4°C.
- A tous les médecins : demander une coproculture devant toute gastro-entérite d'origine infectieuse.

Bureau de veille sanitaire

Tél : 40 48 82 01

Fax : 40 48 82 12

Email : veille@sante.gov.pf